

ENSEIGNEMENTS DU CONGRÈS COMOTRED 2007

Valérie GIL

Centre de développement des transports

Transport Canada, Canada

GILV@TC.GC.CA

La 11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED 2007) a eu lieu au Palais des congrès de Montréal du 18 au 22 juin 2007 sur le thème « Analyse comparative, évaluation et vision pour l'avenir ». Les infrastructures entourant ces différents modes de transports, sans lesquelles l'accès ne peut être assuré, ont été parmi les préoccupations exposées lors de cette conférence.

La forte progression prévisible du nombre de personnes âgées dans nos sociétés industrialisées impose la planification d'infrastructures et d'aménagements tenant compte de cette réalité. Ainsi, plusieurs séances ont traité tout particulièrement, dans le cadre d'expériences internationales, de l'accessibilité des accès piétonniers, de la lisibilité et la clarté de la signalisation, du marquage de la chaussée et de l'éclairage. Les améliorations suggérées visant plus particulièrement les piétons plus lents, tels que les personnes âgées, consistent en des modifications d'infrastructure de la route visant à modérer la vitesse des véhicules (rétrécissement des voies, îlots refuges, altérations de la surface de la route, dos d'âne), à améliorer la visibilité des piétons (feu vert clignotant, grands panneaux visibles signalant les passages piétons...) et à simplifier et allonger les phases de traverses (détecteur de piétons,...). Enfin, l'allongement des trottoirs aux intersections jusqu'au bord des espaces de stationnement est suggéré afin de permettre aux piétons de mieux voir et d'être vus en plus de diminuer le temps de la traversée.

Les nouveaux concepts de signaux sonores pour personnes aveugles et malvoyantes présentés étaient axés sur la sécurité. Ces dispositifs incluent l'activation sur demande sur place ou par télécommande et restreinte aux utilisateurs, un dispositif sonore de localisation du bouton poussoir, les répéteurs tactiles, et un signal sonore de type mélodie (riche en harmoniques). D'autres particularités, telles que l'alternance du signal sonore d'un côté à l'autre de l'intersection ainsi qu'une installation sur des poteaux plus près des coins à traverser, semblent aussi assurer un meilleur alignement des piétons avant et pendant la traversée. De plus, l'abaissement des coins de rue, pour en faciliter la négociation aux personnes qui ont une mobilité réduite, a constitué un obstacle pour les personnes ayant une déficience visuelle en rendant plus difficile la tâche de détection du coin de la rue. Afin de compenser, les surfaces avertissantes (tuiles avec des lignes en relief, estampe pour texturer le ciment, dômes de différents modèles, etc.) sont employées en tant qu'indices et points de repère par les piétons non voyants; cependant les recherches tentant de démontrer l'efficacité et la sécurité des tuiles avertissantes en situation hivernale ainsi que le choix des tuiles à privilégier dans ces conditions se poursuivent.

Afin de permettre une traversée aux intersections sans signaux sonores, le développement de systèmes automatisés d'assistance aux personnes non voyantes, malvoyantes ou à mobilité réduite utilisant les informations déjà présentes dans les infrastructures (*Pedestrian Information and Communication Systems (PICS)*, *Visible Light*

Communication(VLC)) semble très prometteur. Enfin, d'autres recherches portant sur des systèmes intégrant plusieurs informations (GPS, cartographie des points accessibles,...) afin de déterminer le meilleur itinéraire à suivre se poursuivent.

Il a aussi été démontré qu'il est important de sensibiliser les concepteurs, les maîtres d'oeuvre et les responsables de l'entretien à ne pas négliger les éléments tels que l'accès et le choix des emplacements de stationnements accessibles, les obstacles temporaires ou permanents (kiosques à journaux, bancs, neige, ordures ménagères, etc.), et l'emplacement et la conception des arrêts et abris d'autobus qui constituent encore des obstacles importants pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Cette conférence a donc permis de faire le point sur l'évolution des infrastructures de transport en matière de mobilité au plan international et contribuera à la mise en place de solutions d'avenir qui pourront mieux répondre aux besoins d'autonomie de tous.